



Le berceau du Lac-Saint-Jean

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 575-2024 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

Avis de motion est par la présente donné par Mme Myriam Gaudreault, conseillère que sera déposé, pour adoption à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement 575-2024 portant sur la gestion contractuelle de la municipalité d'Hébertville.

Conformément à l'article 445 du Code municipal, le projet de règlement est présenté en même temps que le présent avis de motion.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture du règlement lors de son adoption.

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 5 novembre 2024


Sylvain Lemay
Directeur général
et greffier-trésorier